

Département des Bouches du Rhône
Arrondissement d'Aix en Provence

République Française

COMMUNE
de
LA FARE LES OLIVIERS
13580

DECISION DU MAIRE

En application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

2026_17 - OBJET : Contrat de prestation avec LUDORIUM

Le Maire de la Commune de LA FARE LES OLIVIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

INFORME le Conseil Municipal que le service Sport Associations Jeunesse propose une animation « protège ta planète » le mardi 17 février de 9h à 12h et de 14h à 16h pour les enfants de 3 à 12 ans inscrits au centre aéré Paul Doumer.

DECIDE de signer un contrat pour cette prestation avec LUDORIUM – 2 rue Odette Jasse 13015 MARSEILLE pour un montant 1120.20€ TTC.

DIT que les crédits nécessaires aux dépenses correspondantes à cette prestation sont prévus au budget communal, aux chapitre et article correspondants

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 9 février 2026.

Le Maire



Jérôme MARCIAC